



مؤسسة محمد السادس لحماية البيئة
FONDATION MOHAMMED VI
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
www.fm6e.org



Rapport annuel 2016

www.fm6e.org



Son Altesse Royale La Princesse Lalla Hasnaa

Présidente de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement

Sommaire



COP 22

6

La Fondation en éclaireur	6
Journée de l'océan	8
Journée « Éducation au Développement Durable »	9
Éco-Écoles à la COP22	10
Les JRE à la COP22	12

Faits marquants

13

Signature de la Convention de partenariat entre la Fondation et la FAO	13
Convention de partenariat avec l'UNESCO	14
Pacte Qualit'air	15

Éducation au Développement Durable

16

Éco-Écoles	16
Jeunes reporters pour l'environnement (JRE)	18
Outils pédagogiques	20
Renforcement des Capacités des jeunes professionnels de la Communication en Afrique	21
Réseau des universités du Maroc pour l'environnement et la durabilité (GUPES)	21

Littoral

22

Plages Propres	22
Trophées Lalla Hasnaa Littoral Durable	26
Baie d'Oued Eddahab :	27
Lagune de Marchica (Nador)	27
RBIM	27



Tourisme durable 28

- Pavillon Bleu 28
- Vers la Labélisation « Pavillon Bleu » des ports et marinas 29
- Clef Verte 29

Air Climat 30

- Qualit'air 30
- Études éco-épidémiologiques 30

Sauvegarde et Développement de la Palmeraie de Marrakech 32

- Palmeraie de Marrakech 32

Restauration des parcs et jardins historiques 33

- Jardins exotiques de Bouknadel 33
- Réhabilitation et Valorisation de Ghabat Chbab à Marrakech 33

Sites et Portails 34

- Site institutionnel www.fm6e.org 34
- Portails 34

Annexes 35

- Organigramme 36
- Conseil d'administration 38
- Partenaires 39



COP 22

La Fondation en éclaireur

MARRAKECH, DU 7 AU 18 NOVEMBRE 2016

La Fondation est membre observateur de la Convention-Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques (CCNUCC) depuis 2009. Sa participation a revêtu une importance particulière.

La 22e session de la Conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP22) s'est tenue à Marrakech du 7 au 18 novembre 2016.

La COP22 a pris le relais d'une COP21 au cours de laquelle des avancées importantes ont été enregistrées. Elle s'est résolument inscrite dans l'action pour concrétiser les avancées de l'Accord de Paris. M. Salaheddine Mezouar, président de la Cop22, a déclaré que la COP22 était une « opportunité pour porter la voix des pays les plus vulnérables face aux changements climatiques, en particulier celle des pays africains et des états insulaires. Il est urgent d'agir devant ces enjeux liés à la stabilité et à la sécurité ».



Réunions bilatérales

RÉUNION AVEC LA FONDATION PRINCE ALBERT II DE MONACO

MARDI 15 NOVEMBRE 2016

Après le lancement par SAR La Princesse Lalla Hasnaa de l'initiative Blue Belt lors de la journée de l'Océan, une réunion a été organisée au Sofitel de Marrakech avec la Fondation Prince Albert II de Monaco pour identifier les axes de coopération entre les deux Fondations. Le domaine des Aires marines protégées a été retenu comme un axe prometteur de travail commun.

RÉUNION AVEC LA CCNUCC

JEUDI 17 NOVEMBRE 2016, AU PAVILLON CCNUCC, ZONE BLEUE

Une réunion avec la CCNUCC s'est tenue le jeudi 17 novembre 2016 au pavillon de la CCNUCC (Zone bleue) pour identifier des axes de partenariat qui permettront d'aboutir à la signature d'une convention. Cette réunion a principalement concerné la mise en œuvre du guide sur l'action pour l'autonomisation climatique (ACE) dans la région MENA et Afrique.

3804 tonnes eq.CO₂

La Fondation a apporté son appui au calcul de l'empreinte carbone de la COP 22, estimée à 6407Tonnes eq CO₂, et a proposé aux participants de compenser leurs émissions sur des bornes dédiées sur le site de la COP22 et à l'aéroport de Marrakech.



Un stand recyclable en zone verte



Sur un stand de 60 m² dans la zone verte, la Fondation a mené son travail de sensibilisation et d'information. Répondant à la volonté d'action des organisateurs de la COP 22, la Fondation a matérialisé son action en faveur de l'environnement par ses choix sur son stand. Au-delà des choix des matériaux les plus écologiques, d'une volonté de sobriété se retrouvant dans le choix des plantes aromatiques et médicinales, de l'éclairage, des technologies et des modes de communication, le stand était un appel à agir. Agir en compensant ses émissions de CO₂ sur la borne de compensation volontaire carbone; agir encore en réponse aux témoignages filmés des enfants des Éco-Écoles, qui rapportent leur action au quotidien pour préserver l'environnement et interpellent les visiteurs de la zone verte à se mobiliser eux aussi au quotidien. 600 visiteurs ont réagi aux témoignages des écoliers qui ont été diffusés sur le mur d'images.

Un stand dans la zone bleue



La Fondation disposait d'un stand de 9 m² dans la zone bleue, mis à sa disposition en tant que Membre observateur de la CCNUCC. Il a permis de se faire connaître auprès des visiteurs importants de cette zone importante à l'accès restreint.

Side events

LES RÉSERVES DE BIOSPHERE, OBSERVATOIRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LABORATOIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

MERCREDI 9 NOVEMBRE 2016, PAVILLON MAROC, ZONE BLEUE

Avec son Réseau Mondial des Réserves de Biosphère, le Programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB) de l'UNESCO fonctionne comme un Observatoire mondial de l'adaptation au changement climatique. Il propose une approche multidisciplinaire et intégrée de l'action pour le climat. Le Maroc est membre de ce réseau par la Réserve internationale de Biosphère Méditerranéenne (RBIM).

PACTE QUALIT'AIR : « LES ENTREPRISES S'ENGAGENT POUR LE CLIMAT »

MERCREDI 16 NOVEMBRE 2016, PAVILLON MAROC, ZONE VERTE

Ce side event a vu la participation de Meriem Bensalah-Chaqroun, Présidente de la CGEM, Lahoucine Tijani, Président-Délégué de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, du Directeur de l'ADEME et de Sonia Mezzour, Secrétaire général de l'Agence marocaine pour l'Efficacité énergétique (AMEE). Le partenariat noué le 11 février 2016 entre la Fondation et la CGEM a été mis en avant. Il prévoit un programme d'expérimentation du Bilan Gaz à Effet de Serre avec des PME et PMI, des

actions d'information et de promotion. Seize entreprises avaient, à la date de la COP, signé le pacte.

APPROCHE TERRITORIALE ET LUTTE CONTRE LES EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

SAMEDI 12 NOVEMBRE, PAVILLON MAROC, ZONE BLEUE

L'intervention de la Fondation a porté sur la présentation de son approche fédératrice pour l'implication et l'appropriation par les acteurs locaux des objectifs et finalités du programme de sauvegarde et de développement de la palmeraie de Marrakech.

Journée de l'Océan

SAMEDI 12 NOVEMBRE 2016, PAVILLON CCNUCC, ZONE BLEUE.



Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa a prononcé le discours d'ouverture de la Journée de l'Océan, en présence de Son Altesse Sérénissime le Prince Albert de Monaco, de Mme Ségolène Royal, Ministre de l'Énergie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat, de Mme Maria Helena M.Q. Semedo Directrice générale adjointe chargée du Climat et des Ressources Naturelles à la FAO et de M. Aziz Akhennouch, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime. Elle a rappelé l'importance des océans, consacrée par la déclaration « Because the Ocean », effectuée en marge de la COP 21 de Paris. Elle a, dans cet esprit, lancé un nouvel appel à une plus grande protection des océans et des zones humides, pour lesquelles Elle se mobilise depuis plus de 15 ans. Elle a annoncé qu'elle engagera sa Fondation dans « la Ceinture bleue », une initiative lancée par le Royaume du Maroc,

pour soutenir les communautés côtières et la pêche durable. Elle a rappelé à cet égard les programmes que la Fondation mène sur ces sujets : Plages Propres, la protection de la lagune de Marchica (Nador) et de la baie d'Oued Dahab (Dakhla), les Trophées Lalla Hasnaa Littoral Durable.

L'engagement constant de **SAR La Princesse Lalla Hasnaa** lui a valu une reconnaissance internationale précoce. Dès 2007, elle a été élevée par le Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), au rang d'Ambassadeur de la Côte. En 2010, sa Fondation a organisé la Conférence du Littoral à Tanger, sous l'égide de l'UNESCO et en partenariat avec l'ISESCO.

L'engagement résolu de **SAR la Princesse Lalla Hasnaa**, l'expertise

« Le Maroc, à l'occasion de la présente COP, confirmera son soutien aux initiatives en lien avec les océans déjà lancées et initiera une nouvelle initiative, la ceinture bleue, visant à développer la résilience des communautés côtières ainsi que des activités de pêche durables ».

accumulée par sa Fondation, les partenariats noués avec plus d'une dizaine d'organisations internationales de premier plan, en fait aujourd'hui un leader naturel pour la préservation des zones humides. Elle est à ce titre sollicitée au Maroc comme à l'étranger pour partager l'expérience de sa Fondation et la transmettre à des organisations d'autres pays du pourtour méditerranéen ou de l'Afrique.

Les participants à la journée de l'Océan ont débattu des nombreux défis posés par la croissance bleue et ont examiné plusieurs initiatives pour promouvoir la résilience des océans face aux conséquences du changement climatique.

À l'occasion de cette journée, organisée par le Ministère marocain de l'Agriculture et de la Pêche maritime sur le thème « L'Afrique en action pour la pêche et l'agriculture dans le contexte du changement climatique », les participants ont tous rappelé l'importance des océans et du secteur halieutique et la nécessité d'empêcher les conséquences désastreuses du changement climatique qui se manifestent par la montée de l'acidification, le déclin de la biodiversité et des pratiques de pêche non durables.

« CONTRIBUTION DU PROGRAMME « SAUVEGARDE DU LITTORAL » À L'AMÉLIORATION DE LA RÉSILIENCE DES PLAGES ET DU LITTORAL FACE AUX RISQUES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES »

SAMEDI 12 NOVEMBRE 2016, PAVILLON FRANCE, ZONE BLEUE

L'événement a pour objectif de présenter les initiatives et bonnes pratiques en région méditerranéenne relevant de différents secteurs : implication de la communauté scientifique, gestion des eaux usées, aires marines protégées, solutions basées sur la nature, adaptation, autosuffisance énergétique dans les petites îles ...

Ce segment a été ouvert par SAS le Prince Albert II de Monaco et Madame Ségolène Royale, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de l'Eau et il a été clôturé par Madame la Ministre Hakima El Haité.

« LA GESTION INTÉGRÉE DU LITTORAL, UN OUTIL INCONTOURNABLE POUR L'ADAPTATION AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES »,

JEUDI 10 NOVEMBRE 2016, PAVILLON MAROC, ZONE BLEUE.

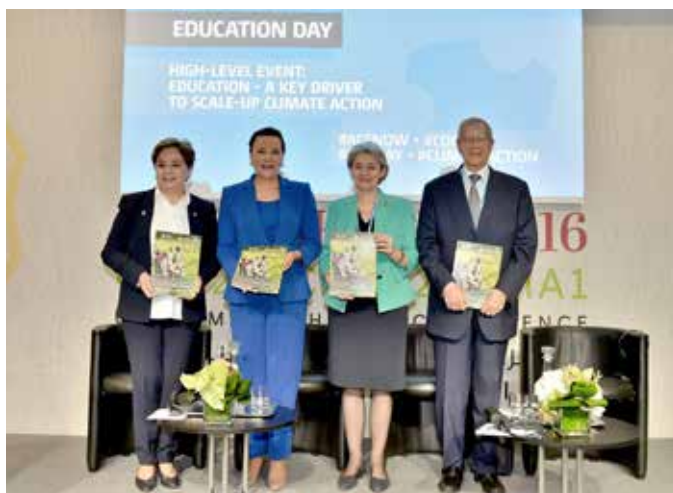
La Fondation a participé par une présentation intitulée « Programme « Plages Propres » un programme de gestion durable des plages et du littoral ».

Cet événement avait pour objectif de cerner les enjeux du littoral pour mieux agir en vue de son développement durable, de sensibiliser et mobiliser les décideurs publics et privés par rapport aux enjeux liés aux changements climatiques au niveau des zones littorales ; et de mettre en place un réseau international sur le littoral pour le partage des données et des informations relatives à ces milieux.

Ce side-event avait aussi pour objectifs de renforcer la coopération nord-sud et sud-sud en matière de lutte contre les effets des changements climatiques dans les milieux littoraux.

Journée « Éducation au Développement Durable »

LUNDI 14 NOVEMBRE 2016, PAVILLON CCNUCC, ZONE BLEUE.



Son Altesse Royale La Princesse Lalla Hasnaa, qui présidait cette journée, a prononcé un discours où elle a rappelé l'importance que revêtent l'éducation et la sensibilisation dans la lutte contre le changement climatique, consacré par l'article 12 de l'Accord de Paris.

Cette journée a vu la participation de Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, Mme Patricia Spinoza, Secrétaire exécutif de la CCNUCC et de M. Rachid Belmokhtar, Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle. Lors de ce segment de haut niveau, des exemples de bonnes pratiques ont été présentés sur la façon dont l'éducation peut améliorer la mise en œuvre du programme climatique.

À cette occasion, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa a reçu le premier rapport mondial de suivi de l'éducation (GEM-Planet Report 2016). Il fournit aux gouvernements et aux décideurs de précieuses informations pour suivre et accélérer les progrès de l'Objectif de Développement 4, à l'aide d'indicateurs et de cibles.

Forum JRE à la COP22



« Nous sommes à la COP22, nous agissons pour le climat ». Les JRE, réunis dans un forum le 14 novembre 2016, en marge de la journée sur l'EDD, ont voulu montrer à leurs aînés attelés à contenir le réchauffement climatique qu'ils étaient déjà en action.

76 collégiens et lycéens primés au concours JRE du Maroc, accompagnés de 12 encadrants, sont venus de huit régions du Royaume pour participer à ce forum aux côtés de JRE en provenance du Kenya, du Ghana, de l'Ouganda, de Tanzanie et d'Afrique du Sud. D'autres JRE du Portugal, du Canada, de Roumanie, du Kazakhstan, de Malte et de Chypre ont témoigné par l'intermédiaire de vidéos.

Ils ont lancé un appel devant **Son Altesse Royale La Princesse Lalla Hasnaa**, Mme Patricia Espinosa, Secrétaire Exécutif de la CCNUCC, Mme Irina Bokova, Directeur général de l'UNESCO et M. Rachid Belmokhtar, Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle du Maroc.

Parmi les neuf recommandations qu'ils avaient formulées lors de ce forum, une a été choisie pour être présentée au secrétariat de la CCNUCC qui organisait la COP 22.

Les JRE du Maroc avaient préparé cette participation en tenant un atelier le 20 octobre à Rabat sur le thème « En route pour la COP 22 ». 49 JRE et 12 encadrants primés à l'édition 2015-2016 venant de huit régions du Maroc y ont participé, rédigeant des recommandations, encadrés par leurs enseignants.

PARTICIPATION DES JRE À LA COY12

Une dizaine d'associations de jeunes impliquées dans différents réseaux internationaux et nationaux pour la lutte contre les changements climatiques, coordonnées par le groupe majeur « Enfants et Jeunesse » des Nations Unies (YOUNGO), ont organisé la 12e édition de la Conférence internationale des Jeunes (COY12) les 3-4-5 novembre 2016 à Marrakech sous le thème de « la Jeunesse engagée pour l'avenir de la planète ! ». Des JRE des Lycées Aouda Saadia, Arganier, El Khaouarizmi et Bnou Nousseir de Marrakech ont représenté leur pays à cette conférence.

IMPORTANCE DES RÉSEAUX DES UNIVERSITÉS VERTES POUR UN AVENIR DURABLE : PRÉSENTATION D'INITIATIVES ET ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES.

LUNDI 14 NOVEMBRE 16 : EDUCATION DAY

La Fondation a intervenu lors d'un Side Event sur l'Importance des réseaux des universités vertes pour un avenir durable par une présentation d'Initiatives et d'échanges expériences. Ont intervenu lors de cet événement en plus de la Fondation, le PNUE, le Ministère de l'enseignement supérieur, les Présidents et représentants d'universités et grandes écoles, tels que l'Université Cadi Ayyad, l'Université Al Akhawayen, l'Université Internationale de Rabat, l'ENIM, l'Environnement Agency Abu Dhabi et l'Université de Nairobi, Kenya.

Éco-Écoles à la COP22



VISITE DE SAR LALLA HASNAÀ À L'ÉCO-ÉCOLE OUM AL FADL, DANS LA PALMERAIE DE MARRAKECH

SAR la Princesse Lalla Hasnaa a visité le 15 novembre 2016 à Marrakech l'Éco-Écoles Oum Al Fadl, accompagnée du Directeur général de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) de l'ONU, José Graziano Da Silva. Ils ont suivi une présentation de l'oasis Oum Al Fadl, symbole écologique de l'école, et son système d'irrigation par de l'eau recyclée du jardin de plantes aromatiques et du jardin pédagogique bio. Ils ont pris connaissance du programme Éco-Écoles dans la salle multimédia et du programme de réduction de la consommation de l'électricité par l'utilisation des ampoules économiques.

Forum JRE à la COP22

L'EXPOSITION VIRTUELLE « UN AUTRE REGARD SUR L'ENVIRONNEMENT » :

L'exacte reproduction de l'exposition physique a été proposée sur le site de la Fondation. L'utilisation d'une technologie permettant d'interagir par de simples mouvements de mains pour visualiser les photographies, très appréciée des jeunes, a été introduite. Elle a été également proposée sur toutes les bornes interactives de la Fondation à la COP 22.

EXPOSITION JEUNES REPORTERS POUR L'ENVIRONNEMENT : « UN AUTRE REGARD SUR L'ENVIRONNEMENT » :

L'Exposition itinérante présente tous les reportages écrits et photographiques primés depuis le début du concours en 2002. Ils témoignent d'une extraordinaire diversité thématique, géographique, puisée dans l'ensemble des régions du Royaume. Cette exposition itinérante a été installée à Arsat Moulay Abdessalam lors de la COP22, et laissée en place jusqu'à janvier 2017.





UN DINOSAURE EN MATÉRIAUX RECYCLÉS

L'Arsat Moulay Abdeslam présentait un dinosaure de six mètres de haut réalisé par les élèves de l'Éco-Écoles Iqraa de Ben Ahmed-Settat, à l'aide de matières recyclées : 15 kg de papier et 400 bouteilles en plastiques. Cette construction géante a reçu la labélisation du comité de pilotage de la COP22.



BUS EXPOSITION ÉCO-ÉCOLES À ARSAT MOULAY ABDESSALAM

Une exposition d'objets recyclés réalisés par les élèves du programme Éco-Écoles a été installée dans un bus aménagé pour l'occasion. Les bonnes pratiques des Éco-Écoles y ont été projetées. Quatre animateurs ont été mobilisés par la Fondation et l'Académie

Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech-Safi pour animer le bus et expliquer aux élèves les techniques de réalisation des objets. Cette exposition a été installée à l'entrée d'Arsat Moulay Abdeslam tout au long de la conférence du 7-18 novembre. Plus de 1500 élèves des écoles de Marrakech, accompagnés de 138 encadrants, ont visité cette exposition.



CHEMIN PÉDAGOGIQUE DE LA PALMERAIE

Le chemin pédagogique développé en 2011 sur le thème de la Palmeraie de Marrakech a été installé à Arsat Moulay Abdessalam. Il comporte six modules qui sensibilisent les enfants à la préservation de la palmeraie et à de bonnes pratiques environnementales.



TRAIN CLIMAT DE L'ONCF

A l'occasion de la COP 22, le Train Climat de l'ONCF a sillonné le Maroc du 19 octobre au 5 novembre 2016 et s'est arrêté dans 18 villes du Royaume : Casablanca, Rabat, Kénitra, Sidi Kacem, Meknès, Fès, Taza, Oujda, Nador, Tanger, El Ksar El Kébir, Mohammédia, El Jadida, Khouribga, Settat, Benguerir, Safi, Marrakech. Les collègues et lycées participant au concours des JRE des villes hôtes ont visité le train climat pendant ses étapes.

CAPSULES VIDÉOS DE BONNES PRATIQUES

Des capsules vidéos ont été produites dans 23 Éco-Écoles pour illustrer le projet « Il était une fois une Éco-Écoles ». Réalisées par l'équipe audiovisuelle du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, ces capsules ont montré les bonnes pratiques des Éco-Écoles et présenté des témoignages. Elles ont abordé des thèmes comme l'apprentissage par la découverte de la gestion de l'eau et de l'énergie, la transmission intergénérationnelle des techniques ancestrales de préservation des ressources naturelles, la gestion des déchets par l'innovation et la création autour du jeu. Les capsules ont été projetées sur le mur d'images du stand de la Fondation, dans la zone verte.

PLATEFORME INTERACTIVE SUR LE THÈME QUALIT'AIR

Cette plateforme repose sur une pédagogie active, stimulant les capacités cognitives des utilisateurs, de manière interactive et ludique.

JARDINS ÉPHÉMÈRES

Des jardins éphémères dédiés aux écoliers ont été aménagés à l'intérieur des parcs et jardins historiques réhabilités par la Fondation. Dès juin 2016, la Fondation et le Ministère de l'Éducation nationale ont organisé un atelier de sensibilisation et d'accompagnement technique pour les encadrants de douze Éco-Écoles voisines des sites de Marrakech pour les préparer à élaborer leurs jardins éphémères. Des experts en travaux d'aménagement paysager ont animé ces ateliers de jardins thématiques.

PLANTE AVEC LES BOUNDIF

Ce jeu éducatif permet l'acquisition de connaissances sur le rôle de l'arbre et des forêts comme puits de carbone, et la sensibilisation des enfants au changement climatique. Ce jeu de plateforme met l'accent sur l'habileté du joueur à contrôler le déplacement de son avatar, représenté par le petit Boundif.

Palmeraie de Marrakech



EXPOSITION GREEN CITIZENS

A l'occasion de la COP 22, la Fondation a participé à l'exposition UNESCO Green Citizens : «les éclaireurs du changement». Cette exposition autoportante et itinérante basée à New York au siège des Nations Unies a été présentée à l'aéroport de Marrakech, puis dans d'autres aéroports du Maroc, en collaboration avec l'Office National des Aéroports (ONDA). Aux huit portraits emblématiques sur l'Éducation au développement durable qui composent déjà l'exposition s'en est rajouté un 9e sur le programme de sauvegarde et de développement de la palmeraie de Marrakech.

ATELIER TOURISME RESPONSABLE ET AGRICULTURE FAMILIALE

DIMANCHE 13 NOVEMBRE, ZONE VERTE

Une Conférence sur le développement de filières écoresponsables face au dérèglement climatique s'est tenue avec la participation du Club Med, devant 40 personnes.

VISITES À LA PALMERAIE DE MARRAKECH

VENDREDI 11, JEUDI 17 ET VENDREDI 18 NOVEMBRE

70 personnes ont participé à l'une des six visites du projet palmeraie, avec un circuit comportant une visite du site du programme d'agroécologie, de la station d'épuration, des sites d'irrigation des plantations par les eaux usées épurées.

Participation à des sides events

DIALOGUE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR L'ACTION CLIMATIQUE LOCALE EN AFRIQUE

MARDI 15 NOVEMBRE 2016, PAVILLON USA :

Des associations africaines ont présenté des projets qui ont été financés par le PNUD et le FEM. Cette rencontre a vu la participation de Mme Helen Clark, Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Mme Naoko Ishi, Présidente du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). La Fondation y a pris la parole de la Fondation pour présenter le programme de sauvegarde et de Développement de la palmeraie de Marrakech et notamment comment elle inclut la population locale et l'environnement dans ce projet.

LANCEMENT DU PACTE MONDIAL (GLOBAL COMPACT) AU MAROC.

MARDI 15 NOVEMBRE 2016, PAVILLON USA, ZONE BLEUE

Le Global Compact est une initiative des Nations Unies lancée en 2000 pour inciter les entreprises à adopter une attitude socialement responsable. L'adhésion au Pacte mondial est une démarche volontaire. Les entreprises adhérentes s'engagent à progresser chaque année dans chacun des quatre thèmes : Droits de l'Homme, Droit du travail, Environnement et Lutte contre la corruption. Le « Local Compact » est la partie locale du Global Compact.

Mme Meriem Bensalah-Chaqroun, Présidente de la CGEM, et Mme Helen Clark, Administratrice du PNUD, ont participé à la signature du pacte global au Maroc.

TRANSITIONS AGROÉCOLOGIQUES DANS LES TERRITOIRES RURAUX ET PÉRIURBAINS EN AFRIQUE, CARAÏBE ET ASIE DU SUD-EST

JEUDI 17 NOVEMBRE 2017, ZONE VERTE

L'intervention de la Fondation a porté sur l'inclusion de la population locale et principalement les agriculteurs dans la préservation de la palmeraie à travers la présentation du projet d'accompagnement de cette catégorie de population pour le développement de leurs activités agricoles de manière durable.

Faits marquants

Convention de partenariat avec l'UNESCO

MARDI 5 AVRIL 2016, AU SIÈGE DE L'UNESCO, À PARIS



Paris - 5 avril 2016 :

SAR la Princesse Lalla Hasnaa préside la cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement et l'UNESCO

Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, en présence d'Irina Bokova, Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) a présidé la signature d'une Convention de partenariat entre les deux organisations pour l'Éducation au Développement Durable.

Cette convention à caractère général s'inscrit dans le cadre de la nouvelle Décennie 2015-2030 des Nations Unies pour l'Éducation au service du Développement Durable lancée par l'UNESCO et

son Plan d'Action Global (GAP). Ce plan définit cinq domaines d'action prioritaires pour accélérer la marche vers le développement durable. Parmi ces cinq domaines, le renforcement des capacités des éducateurs et des formateurs a été retenu par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement comme domaine d'action prioritaire au Maroc.

Signature de l'accord de Paris à New York

VENDREDI 22 AVRIL 2016, À NEW YORK

Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa a représenté **Sa Majesté le Roi Mohammed VI** à l'ouverture de la cérémonie de signature de l'Accord de Paris sur les changements climatiques au siège des Nations unies. Près de 170 pays, dont une soixantaine de Chefs d'État ont signé l'Accord de Paris tant attendu en faveur du climat, redonnant vie à l'espoir de sauver la planète d'un futur sombre et incertain.

Après l'adoption de l'Accord par 195 pays et entités en décembre dernier à Paris, afin de maintenir le réchauffement climatique au-dessous de 2 °C par rapport à la période préindustrielle, plus des quatre cinquièmes des pays du monde ont entériné leurs engagements à New York, soit le plus grand nombre de pays signant un document de l'ONU dans une même journée.

Semaine africaine

LUNDI 23 MAI 2016, À PARIS

Sous la Présidence de **Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa**, la semaine africaine s'est tenue au siège de l'UNESCO à Paris. Le Groupe des Ambassadeurs africains accrédités auprès de l'UNESCO a proposé à l'unanimité que la marraine de la semaine africaine de l'édition 2016 fût Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa.

Le Groupe africain l'a sollicitée en raison de Son Statut de Haute Personnalité à la COP22, mais également comme symbole de la lutte des femmes contre le changement climatique. Le thème de la semaine africaine était d'ailleurs cette année «La femme africaine face au défi climatique».

Chaque année, la semaine africaine mobilise de nombreux acteurs dans de nombreuses activités : tables rondes, expositions, conférence-débat... qui mettent en lumière la richesse et la diversité artistique, intellectuelle et culturelle de l'Afrique.

Les éditions précédentes de la semaine africaine ont eu comme parrains Nelson Mandela en 2011, le Prix Nobel Wangari Maathai (Kenya) en 2012 et Boutros Boutros Ghali, 6e Secrétaire général de l'ONU, en 2014.

Faits marquants

Convention de partenariat avec la FAO

VENDREDI 14 OCTOBRE 2016, AU SIÈGE DE LA FAO À ROME.



À Rome, au siège de la FAO, SAR la Princesse Lalla Hasnaa a prononcé un discours et a présidé la signature d'un accord de partenariat entre la Fondation et la FAO, qui s'est déroulée pendant la journée mondiale de l'alimentation. Ce partenariat porte sur l'éducation, la formation et la sensibilisation au développement durable, notamment des jeunes, ainsi que l'échange d'expertise, le partage de compétences et l'organisation de projets ou d'événements conjoints d'information et de formation. La FAO a souhaité concrétiser le partenariat avec la Fondation Mohammed VI dans le cadre d'une convention-cadre, visant à promouvoir la coopération par la collaboration dans les

programmes de formation et d'information déjà existants et par la conception et la mise en œuvre de projets et programmes nouveaux d'intérêt commun.

Ces thèmes d'intérêt commun sont :

- Le développement de programmes éducatifs et la sensibilisation à une alimentation équilibrée et durable dans le cadre du programme Éco-Écoles de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement ;
- Le développement de programmes éducatifs et la sensibilisation au développement durable dans les domaines de l'agriculture, des forêts, des pêches, de la

Rome - 14 octobre 2016 :

SAR la Princesse Lalla Hasnaa préside la cérémonie de signature d'une convention entre la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement et la FAO et prend part à la cérémonie officielle de célébration de la Journée mondiale de l'Alimentation

sécurité alimentaire et nutritionnelle, de la gestion durable des ressources naturelles et du développement rural ;

- l'élaboration d'un plan d'action sur l'alimentation dans les Éco-Écoles ;
- la participation de la Fondation Mohammed VI aux réflexions des groupes de travail de la FAO ;
- l'identification de projets communs et des synergies avec les actions déjà engagées et programmées par la FAO ;
- Le renforcement des capacités des journalistes et des acteurs locaux dans les domaines de l'agriculture, des forêts, des pêches, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de la gestion durable des ressources naturelles et du développement rural ;
- La participation aux événements et groupes de travail réciproques et l'organisation d'événements conjoints d'information et de formation.

Réunions internationales

FORUM MÉDITERRANÉEN DES AIRES MARINES PROTÉGÉES

27 NOVEMBRE - 1 ER DÉCEMBRE 2016 À TANGER.

Le réseau MedPAN, le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (PNUÉ-PAM-CAR/ASP) et le Haut-Commissariat aux Eaux et forêts et à la Lutte contre la Désertification, ainsi que plusieurs partenaires ont organisé la seconde édition du Forum des Aires Maritimes Protégées de Méditerranée. 300 participants de différents pays de la Méditerranée ont participé à ce Forum labélisé COP22.

Gestionnaires, décideurs, acteurs socio-économiques, société civile et communauté scientifique ont examiné, à tous les niveaux, les défis auxquels font face les Aires Maritimes Protégées de la Méditerranée et l'état d'avancement de la feuille de route élaborée du précédent Forum en 2012.

Des exemples nationaux de création de réseaux d'Aires Maritimes Protégées ont été présentés, ainsi que des méthodologies pour l'inventaire et la surveillance des habitats et des espèces des AMP, le rôle de la science, la constitution de bases de données de systèmes d'information géographiques pour sensibiliser les différents acteurs concernés.

Pacte Qualit'air

JEUDI 11 FÉVRIER 2016, À SKHIRATE (RABAT)



Programme Qualit'air - Skhirat - 11 février 2016 : Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa a présidé la cérémonie de signature du pacte Qualit'air

Son Altesse Royale La Princesse Lalla Hasnaa a présidé la cérémonie de signature du pacte Qualit'Air entre la Fondation, le CGEM et 21 entreprises affiliées à la CGEM, ainsi que la signature de deux conventions pour la qualité de l'air et la lutte contre le réchauffement climatique. Ces conventions concrétisent 15 années

de travail de la Fondation pour cette cause environnementale. Elle pose aujourd'hui les bases d'une gouvernance nationale qu'il appartiendra aux acteurs concernés de prendre en main, la Fondation se tenant toujours en appui pour cette cause, en poursuivant son travail d'éducation et de sensibilisation à l'Environnement.

Réunions internationales

BLUE FLAG 2016 : MEETING DES COORDINATEURS NATIONAUX DE PAVILLON BLEU

DU 13 AU 14 OCTOBRE 2016, À SAN JUAN, PUERTO RICO.

40 pays ont participé à ce rendez-vous annuel pour faire le point sur le label. Cinq pays sont actuellement en phase pilote pour accueillir le label : le Japon, l'île Maurice, la Russie, la Corée du Sud et la Colombie. Aux États-Unis, des discussions sont toujours en cours pour trouver le label local, Clean Marine et le Pavillon Bleu.

Les coordinateurs ont décidé de revenir à la méthode d'évaluation des candidatures d'avant 2015. L'envoi de dossier de candidature complet a été abandonné compte tenu du temps nécessaire pour le renseigner. L'introduction de critères de consommation responsable a également été différée ; et une réflexion a été entamée pour aligner les critères de Pavillon Bleu sur les objectifs de Développement Durable de l'ONU.

ATELIER INTERNATIONAL : RÉUNION DES COORDINATEURS INTERNATIONAUX DU PROGRAMME JRE

24-28 FÉVRIER 2016 À GLASGOW

La réunion des Coordinateurs internationaux du programme JRE a été organisée en Écosse sous le thème de « Qualité et Quantité dans le Programme JRE » par l'association Keep Scotland Beautiful (KSB). Presque une trentaine de représentants se sont réunis. Deux nouveaux pays ont rejoint le réseau des JRE : la Chine avec le Center for Environmental Education and Communication, et l'Inde avec le Centre for Environmental Education.

La FEE dispose d'une nouvelle présidente depuis l'Assemblée générale de septembre 2016, en la personne de Lesley Jones.

Éducation au Développement Durable

Éco-Écoles



1 375

Écoles participant pour la saison 2015 - 2016

1 127

Pour la saison 2014-2015

119

Écoles ont présenté leur candidature au Pavillon vert

111

Éco-Écoles ont renouvelé leur label sur un total de 154 Éco-Écoles.

Les écoles sont toujours plus nombreuses à rejoindre ce programme qui en était en 2016 à sa dixième saison. Elles étaient 1375 à y participer pour la saison 2015 — 2016, contre 1127 la saison 2014 — 2015.

Le succès de la démarche progressive, introduite depuis la saison 2013-2014, ne se dément pas. 119 écoles ont présenté leur candidature au Pavillon vert ou une de ses étapes intermédiaires pour la saison 2015-2016. Parmi elles, 62 ont arboré le label contre 53 l'année passée. 26 ont obtenu le certificat bronze et 30 le certificat argent.

111 Éco-Écoles ont renouvelé leur label sur un total de 154 Éco-Écoles.

RÉSULTAT DE L'ÉDITION 2015 – 2016 :

Les comités régionaux ont évalué l'intégralité des 119 projets par des visites terrain. La Fondation a mis en place des fiches d'évaluation pour les standardiser. Elles ont fourni une base de travail cohérente au comité national pour juger les candidatures.

Le comité national a tenu ses réunions d'évaluation des projets des écoles candidates au label pavillon vert pour l'édition 2015-2016 les 22-23 juin 2016 au

siège de la Fondation. Il a tenu à adresser ses félicitations à quatre écoles :

1. L'École Ibn Al Ass, de la Délégation provinciale de Nador
2. L'École Abdelouahed El Marrakchi, de la Délégation provinciale de Mohammédia
3. L'École Tabari, de la Délégation provinciale de Sidi Bennour
4. L'École Ouled Mbarek, de la Délégation provinciale de Kelâa

Leurs réalisations remarquables ont été partagées avec les autres Éco-Écoles sur le site internet Éco-Écoles, aux côtés des réalisations d'autres écoles.

FORMATION ET SENSIBILISATION

De novembre 2015 à janvier 2016, des ateliers de formation et de réseautage ont été organisés pour les écoles nouvellement inscrites. Ils permettent aux écoles labélisées de la région de transmettre leur expérience aux autres encore inexpérimentées. Ces actions sont présentées par les élèves membres du comité de suivi du programme de leur école. Ils ont été organisés par les coordinateurs régionaux et provinciaux d'EDD formés par le ministère de l'Éducation

nationale et de la Formation professionnelle et la Fondation.

IL ÉTAIT UNE FOIS UNE ÉCO-ÉCOLE

Lancé en septembre 2015, le projet « Il était une fois une Éco-École » avait pour objectif de récompenser les meilleures pratiques développées par les écoles dans un des six grands thèmes de travail : économies d'eau, économies d'énergie, gestion des déchets, alimentation saine, conservation de la biodiversité, et solidarité. Plus d'une centaine d'Éco-Écoles des 12 régions ont donc envoyé des projets où les enfants ont fait preuve de créativité et d'esprit d'innovation.

Le jury national du programme a sélectionné les meilleures pratiques. Elles ont été illustrées dans des vidéos projetées en marge de la COP22.



UNE TOURNÉE POUR LA CARAVANE DE L'ONEE

Villes	Période	Nombre Éco-Écoles
Dakhla	du 2 au 7 novembre 2015	14
Tiznit	du 12 au 18 novembre 2015	11
Kénitra	du 24 au 1er décembre 2015	82
Bouznika	du 4 au 9 décembre 2015	-
Casablanca	du 14 au 19 décembre 2015	14
Total		121

PARTENARIATS

La Fondation mobilise des partenaires nationaux et internationaux pour soutenir directement les Éco-Écoles, ou seulement un volet des programmes.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – DÉPARTEMENT GÉNIE

Après un premier cycle réalisé en 2012, un deuxième cycle a été lancé entre mai et juin pour une formation à distance sur le traitement de texte et la présentation des données. Elle a bénéficié à 238 écoles labélisées Pavillon vert ou un de ses certificats.

AUTOROUTES DU MAROC

La convention de Partenariat avec la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) pour les programmes Éco-Écoles et Qualit'air a été renouvelée pour trois ans (2016-2018). Elle porte sur l'entrée dans le programme Éco-Écoles des écoles limitrophes au réseau autoroutier, ou l'appui de celles qui y sont déjà. Elle concerne également la sensibilisation des usagers des autoroutes à la pollution de l'air et son impact sur la santé et le climat. Les autoroutes concernées sont celles de Safi — El Jadida (143 km), Berrechid-Béni Mellal (95 km), et le

contournement de Rabat (41 km).

CARAVANE ONEE POUR L'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE, LEVIER DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Office national de l'eau et de l'électricité (ONEE) a lancé la 2e édition du village pédagogique itinérant sur les plages qu'il parraine. L'opération se propose de sensibiliser les enfants et d'enrichir leurs connaissances sur les économies d'eau et d'électricité.

UNESCO : PROGRAMME D'ACTION GLOBAL (GAP)

Le partenariat signé entre la Fondation et l'UNESCO le 5 avril 2016 permet de renforcer les capacités des éducateurs et des formateurs d'Éco-Écoles, soit directement par des experts de l'UNESCO, soit par des formateurs utilisant le corpus pédagogique de l'UNESCO et sa longue expérience en matière d'Éducation au Développement Durable (EDD).

5-6 JUILLET 2016 : PARTICIPATION DE LA FONDATION À LA 2E RÉUNION DES PARTENAIRES DU RÉSEAU GAP

Le rapport intermédiaire de suivi global de l'éducation a été présenté lors d'un atelier réunissant 83 partenaires du réseau GAP-UNESCO. La Fondation est membre de ce réseau et participe au 3e domaine d'action prioritaire sur le renforcement des capacités des formateurs. La réunion a permis de poser les bases d'une meilleure synergie.

ALSTOM

La Fondation a signé une convention de partenariat allant de juillet 2016 à décembre 2017 avec Alstom Maroc afin de faciliter l'accompagnement des Éco-Écoles inscrites au programme dans la ville de Tanger. Le projet intitulé : «Tanger Express pour l'Environnement», initié par le Directeur de l'Éco-École Rabia Al Adaouia, labélisée Pavillon vert depuis 2010, touchera six établissements scolaires dans les quartiers mitoyens du site Alstom Maroc à Tanger et une à Rghioua, zone rurale située à 70 km au nord de Fès. Il est prévu d'aborder les thèmes prioritaires de gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets seront abordés, d'équiper les écoles en outils de jardinage, en système de goutte à goutte, et enfin de développer des outils pédagogiques.

Jeunes reporters pour l'environnement (JRE)



La photographie de la photographie des élèves u lycée Ibn Zouhr à Ouezzane a été retenue pour le concours international.

TROIS REPORTAGES MAROCAINS PRIMÉS AU CONCOURS INTERNATIONAL

Les travaux des Jeunes reporters pour l'Environnement de trois lycées primés au concours national ont été distingués le 5 juin 2016 au concours international. Les reportages écrits des élèves du lycée Ouled Ouchich de Ksar El Kébir et des élèves du lycée Hassan Ibn Thabet de Nador, ainsi que la photographie du lycée Ibn Zouhr à Ouezzane, ont été retenus par le jury international composé de représentants du PNUE, de l'UNESCO, de la Fondation Wrigley, d'un journaliste international, du fondateur de la plateforme d'éducation au développement durable theGoals.com, et de la FEE. Ils étaient en compétition avec 44 photographies, 43 reportages écrits, et 36 vidéos, et 2 collaborations internationales, proposés par 25 pays participants au concours.

Le jury international délibérait après que les jurys des différents concours nationaux aient rendu leur verdict. Au Maroc, le jury de la 14e édition du concours Jeunes Reporters pour l'Environnement de la

Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement avait livré son verdict le 12 avril 2016, en primant six reportages photographiques et sept photographies.

CONCOURS NATIONAL

Les nouvelles règles du concours national et international, qui rendent obligatoire la publication sur des reportages proposés dans au minimum trois médias, n'ont pas diminué l'ardeur des participants, toujours aussi nombreux. 591 collégiens et lycéens de 120 établissements, encadrés par 112 enseignants ont participé au concours du reportage écrit, tandis que 955 collégiens et lycéens de 209 établissements participaient au concours photographie, assistés par 194 enseignants.

Pour cette édition, les lycéens et les collégiens qui concouraient chacun dans leur catégorie d'âge (11-14 ans, 15-18 ans, 19-21 ans) ont mené des travaux sur le thème de leur empreinte écologique.

CONCOURS JRE – CRITÈRES FEE :

Les critères du concours ont été modifiés par la FEE. L'inscription est désormais ouverte aux groupes de jeunes (ex. : association, maisons de jeunes). Ensuite, la vulgarisation de l'article doit être effectuée auprès de trois médias, dont la radio ou le journal de l'établissement scolaire. Enfin, trois photographies maximum, avec leurs légendes de vingt mots, sont admises en appui des reportages écrits.

Les prix de l'édition 2015-2016 ont été remis dans les villes participantes en juillet (El Hajeb, Laâyoune, Casablanca, Larache, Ouezzane, Rabat, Nador, Kénitra) et en octobre (Chichaoua, Dakhla, Guelmim).

ATELIERS DE FORMATION ET D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Entre décembre 2015 et février 2016, les habituels ateliers de formation se sont tenus dans les régions, en plus de deux autres à Dakhla et Nador-Oujda en février.

RÉSULTATS DU CONCOURS NATIONAL REPORTAGE ÉCRIT

Région	Délégation	Titre de reportage écrit	Établissement	Catégorie d'âge	Prix
Tanger Tétouan Al Hoceima	Larache	Le cri des jardins de Ksar El Kébir, y a-t-il un sauveteur ?	Lycée Ouled Ouchich	11-14 ans	Prix de la Sensibilisation au niveau national
Laâyoune Sakia El Hamra	Es-Smara	L'ensablement à Es-Smara	Lycée Moulay Rachid	15-18 ans	Prix du Patriotisme
Fès Meknès	Hajeb	Une odeur qui envahit Agouray	Lycée Yaacoub Mansour	15-18ans	Prix de la proximité
Oriental	Nador	Comment le transport urbain détériore-t-il la santé et l'environnement	Lycée Mohammed Abdelkrim El Khattabi	15-18 ans	Prix du comité national
Casablanca Settat	Sidi Bernoussi	Le Tramway Casablancais un levier du développement durable	Lycée Ibn Haitham	15-18 ans	Prix de l'approche écologique
Casablanca Settat	Ain Chok	Comment pouvons-nous bénéficier de la technologie sans augmenter l'empreinte écologique ?	Lycée Othman Ibn Afane	15-18ans	Prix du thème de l'année
Oriental	Nador	Une feuille égarée, un arbre perdu Prix international	Lycée Hassan Ibn Thabet	19-21 ans	Prix de l'éveil au niveau national

Prix international

Prix international



Collège Mohammed Zerktoni – Rabat



Lycée Takadoum Kénitra- Kénitra



Lycée Hassan II- Oued Eddahab



Lycée Ouled Moumena-Chichaoua



Lycée Abdellah Guenoun- Moulay Rachid Casablanca

RÉSULTATS DU CONCOURS NATIONAL PHOTOGRAPHIE

Région	Délégation	Titre de reportage écrit	Établissement	Catégorie d'âge	Prix
Rabat Salé Kénitra	Rabat	Le Tramway, un ami de l'environnement	Collège Mohammed Zerktoni	11-14 ans	Prix de l'approche écologique
Rabat Salé Kénitra	Kénitra	Jusqu'à quand la fumée noire!	Lycée Takadoum	15-18ans	Prix de la Sensibilisation
Dakhla Oued Eddahab	Oued Eddahab	Nos plages entre le bleu de la vie et celui de la mort	Lycée Hassan II	15-18ans	Prix du Contraste
Marrakech Safi	Chichaoua	Le rôle de l'arrosage par bouteille renversée dans la préservation de la ressource en eau	Lycée Ouled Moumena	15-18ans	Prix de l'initiative
Casablanca Settat	Moulay Rachid	Trop tard pour moi, mais sauvez mes petits!!	Lycée Abdellah Guenoun	15-18ans	Prix de la Photographie Choc
Tanger Tétouan Al Hoceima	Ouezzane	Le dernier appel	Lycée Ibn Zouhr	19-21ans	Prix de l'éveil au niveau national

Prix international

Éducation au Développement Durable

Outils pédagogiques

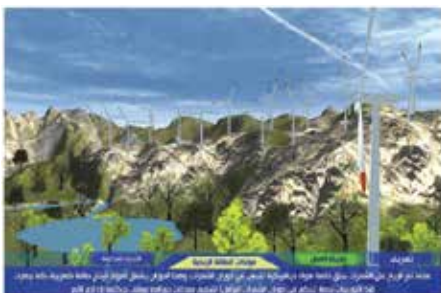


MISE À NIVEAU DU CHEMIN PÉDAGOGIQUE DE LA PALMERAIE

Les modules du chemin pédagogique de la Palmeraie ont fait l'objet d'une action d'entretien de fonds en octobre 2016 à l'occasion de son déplacement à l'Arsat Moulay Abdeslam pour la COP 22.

PLATE-FORME VIRTUELLE ÉNERGIE CLIMAT QUALIT'AIR ET EAU

La plate-forme virtuelle de la Fondation s'est développée depuis 2015 sur les premiers thèmes de l'énergie et de l'eau, en raison de leur importance dans les programmes de la Fondation et dans les enjeux environnementaux du pays. Elle s'ouvrira rapidement à d'autres thèmes.



CHEMINS PÉDAGOGIQUES

CHEMIN PÉDAGOGIQUE DU PARC HASSAN II D'EL JADIDA :

La Fondation a lancé auprès des étudiants de l'École Nationale d'Architecture de Rabat un concours d'idées pour la conception du chemin pédagogique du parc Hassan II d'El Jadida.

Ce concours d'idées a été lancé auprès des étudiants du master « Studio paysage » qui ont présenté sept projets à un jury constitué d'expert en architecture pour sélectionner les meilleurs. Le chemin pédagogique retenu sera réalisé en 2017.

JEUX INTERACTIFS DE LA RBIM

Après la réalisation de jeux interactifs de sensibilisation sur la Lagune de Marchica et la Baie d'Oued Eddahab, la Fondation a réalisé en 2016 un nouveau jeu sur la Réserve de Biosphère Intercontinentale Méditerranéenne. Ce jeu sera également mis en ligne sur le portail Éco-Écoles.



Renforcement des capacités des jeunes professionnels de la communication en Afrique



La troisième édition du programme de renforcement des capacités des jeunes journalistes en matière d'environnement et de développement durable a été lancée en 2016. Ce dispositif de formation est appuyé par l'ISESCO, le PNUE et l'IUCN. Elle se tenait dans un contexte particulier, avec la tenue de la COP 22 à Marrakech en novembre 2016.

Ce programme connaît un succès croissant, puisque 68 journalistes l'ont suivi en 2016, contre 42 en 2015, et 21 lors de la première édition de 2012. Pour cette dernière session, ces journalistes venaient de 11

pays d'Afrique : Maroc, Tunisie, Algérie, Mauritanie, Sénégal, Burkina Faso, Guinée, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire et Congo.

La dernière session s'est achevée la fin de l'année 2016, et la remise du certificat de participation à tous les candidats et de six certificats de mérite pour les articles et les travaux les plus remarquables devrait avoir lieu en 2017.

Réseau des universités du Maroc pour l'environnement et la durabilité (GUPES)

Le GUPES, réseau lancé par le PNUE-EETU en 2012, promeut l'intégration des préoccupations environnementales dans l'enseignement, la recherche, l'engagement communautaire, la gestion des universités. Le Maroc a rejoint ce réseau avec la Fondation à partir de 2014, et ce dans le cadre du MOU signé en février 2013.

Aujourd'hui, cinq Universités, quinze Facultés et trois grandes écoles de cinq régions du Maroc y participent.

- Marrakech : Université Cadi Ayad dont 14 facultés
- Casablanca : Université Hassan II,
- Mohammédia : Faculté des sciences et techniques
- Rabat : Université Internationale de Rabat, École Nationale

d'Architecture de Rabat, École Nationale de l'industrie minière et École de postes et télécommunications à Rabat.

- Fès : Université Sidi Mohammed Ben Abdallah
- Agadir : Université Ibn Zohr

La Fondation Maroc a profité de la COP 22 pour coorganiser avec le PNUE un side event sur l'importance des réseaux des universités vertes pour un avenir durable, où des initiatives et des échanges d'expériences ont été présentés. Parmi les actions retenues figure l'organisation d'un atelier national pour formaliser définitivement la création du réseau national en 2017 et du Tool kit green universités dans sa version française.

Sauvegarde du littoral

Plages Propres



UN SUCCÈS CONTINU

89 plages ont adhéré au programme Plages Propres en 2016. La plage de Stehat dans la province de Chefchaouen et la plage de Saïdia Med Est parrainée par la Société d'Aménagement de Saïdia sont les nouvelles venues de l'année. En 2016, 16 plages participant au programme n'étaient pas parrainées par un partenaire économique, dont la plage de la province de Chefchaouen.

Les conventions de partenariats relatives aux plages de Bouznika-ONEE électricité, Oum Labouir-ONEE eau, Moussaïf-ONEE eau, Likhira-ONEE eau, Mireleft-Akwa Groupe, Ras Rmel-Crédit Agricole, Saïdia Med Ouest-Société de Développement de Saïdia, arrivées à terme en 2015, ont toutes été renouvelées en 2016. La Société de Développement de Saïdia en a profité pour parrainer une autre plage : Saïdia Med Est.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS LOCAUX

Depuis quelques années, la Fondation travaille à renforcer les compétences des acteurs locaux en matière de gestion des plages, en partenariat avec la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL), afin qu'elles prennent chaque année un peu plus d'autonomie dans la gestion.

En 2016, la Fondation a doté les communes littorales d'outils de gestion des plages. En

plus des Plans d'Utilisation et de Gestion des Plages développés par le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, et exigés pour chaque plage depuis 2015, un Manuel d'Aménagement et de Gestion des Plages a été élaboré.

La Fondation a formé les responsables techniques des wilayas, préfectures, et communes littorales à l'utilisation de ce manuel, ainsi qu'aux aspects réglementaires de la gestion du littoral. Les ateliers de sensibilisation, d'information et de formation ont eu lieu dans les régions, en partenariat avec la DGCL.

Le 26 avril, 120 responsables techniques chargés de la gestion des plages de 25 wilayas et préfectures, et de plus de 55 communes littorales, ont ainsi commencé un cycle de formation en gestion des plages. Ce cycle se composait de trois sessions de trois jours chacune, dans trois villes différentes :

- du 26 au 28 avril 2016 à Agadir,
- du 17 au 19 mai 2016 à Tanger ;
- et du 31 mai au 2 juin 2016 à Casablanca.

Ce cycle de formation reposait sur les outils techniques développés par la Fondation et sur les aspects réglementaires de la gestion du littoral.

Ce processus de renforcement des compétences devrait permettre, à terme, aux collectivités territoriales de mieux préserver

et valoriser leurs plages, et de profiter par la suite des retombées économiques et sociales de leurs investissements.

UN MODÈLE D'ORGANISATION ET DE GESTION DES PLAGES

Le contexte institutionnel et juridique du Royaume a évolué, avec l'adoption d'une nouvelle norme plus stricte de surveillance de la qualité des eaux de baignade NM 03 7 199 et de la loi 81-12 sur le littoral. D'autre part, les objectifs d'amélioration de la propreté, de la sécurité, la nécessité de préserver les investissements réalisés sur des plages de plus en plus fréquentées se sont accrus. Ces facteurs nécessitent une gestion de plus en plus efficace des plages et arrière-plages.

Le programme Plages Propres propose une gouvernance pour les plages. Elle se fonde sur :

- Un outil de gestion, le « Manuel de gestion durable » des plages qui détaille les différentes étapes de préparation et de gestion d'une saison estivale : Planification, exécution, suivi, bilan et actions correctives ;
- Une formation des acteurs locaux à l'utilisation des outils proposés dans le manuel ;
- La sensibilisation des acteurs à la gestion durable des plages



- La sensibilisation et l'éducation à l'environnement des estivants, avec un recueil de sensibilisation et d'éducation au développement durable pour les opérateurs.

RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION ET INSTAURATION D'UNE PROCÉDURE D'AUTO-ÉVALUATION

Pour mieux planifier la saison estivale, la convention de partenariat « Plages Propres » prévoit l'élaboration d'un Plan d'Utilisation et de Gestion de la Plage (PUGP) avec un tableau des objectifs, et pour chacun d'entre eux un budget, les moyens matériels et humains nécessaires.

Une fiche d'autocontrôle de la plage a été mise en place. Elle permet aux responsables locaux d'assurer un suivi régulier durant l'été. Elle est renseignée tous les 15 jours.

CRITÈRES DE QUALIFICATION DES PLAGES

Grâce à l'engagement et l'accompagnement de ses différents partenaires, la Fondation continue d'améliorer la gestion des plages sur l'ensemble des critères de qualification des plages.

QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE

La qualité des eaux de baignade de 152 plages a été contrôlée. 374 stations sur 386, soit 96,89 % des eaux contrôlées sont de qualité A ou B, conformes à la baignade selon la norme 03 7 200. Les plages labélisées « Pavillon Bleu » sont suivies selon la NM 03 7 199 (homologuée en 2014) issue de la Nouvelle Directive européenne de 2006, plus exigeante. Elles sont donc d'excellente qualité.

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DU SABLE

26 plages ont fait l'objet d'analyses chimiques, mycologiques et typologiques. Elles ne présentaient pas de contamination par les métaux lourds ni par les hydrocarbures. Le sable des plages contrôlées ne présentait pas de dermatophytes, ni de moisissures

ÉTABLISSEMENT DES PROFILS DE PLAGES.

La norme NM 03 7 199 requiert la réalisation de profils des plages, décrivant les eaux de baignade et également les facteurs susceptibles d'influencer et de menacer leur qualité. Ces profils servent à la fois de source d'information pour les citoyens et d'outil de gestion pour les autorités responsables pour l'assainissement.

152

Plages ont été contrôlées.

374

Stations sur 386, soit 96,89 % des eaux contrôlées sont de qualité A ou B.

26

Plages ont fait l'objet d'analyses chimiques, mycologiques et typologiques

82

Profils de plages ont été réalisés à fin 2016.

En conséquence, pour une commune littorale, la recherche du label « Pavillon Bleu » signifie qu'elle s'intéressera autant aux eaux de baignade qu'au traitement des eaux usées. Les profils de baignade établis valorisent les actions menées par les entreprises et les gestionnaires de plage en matière d'assainissement.

82 profils de plages ont été réalisés à fin 2016.

AMÉNAGEMENT ET GESTION DES PLAGES

OUTIL D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION

Un « Manuel de Projet pour la gestion, la préservation et la valorisation des plages » a été produit en 2016. Il fait suite à l'étude d'intensification du programme « Plages Propres » lancée en 2014 par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement avec la Direction Générale des Collectivités locales.

Ce manuel veut faciliter le travail des acteurs locaux sur le terrain et renforcer leurs capacités de gestion des plages. Il propose une gestion mieux adaptée à la nouvelle norme relative à la qualité des eaux de baignade au travers du PUGP, un excellent outil de planification et de gestion de la qualité des plages et de l'arrière-plage.

Sauvegarde du littoral



Ce manuel décompose le projet d'aménagement et de gestion de la plage durant la période estivale en quatre parties :

1. Planification et préparation de la saison estivale ;
2. Encadrement des usagers des plages ;
3. Rédaction de prescriptions relatives à la fourniture, aux prestations et aux travaux pour les plages ;
4. Suivi et bilan de la saison estivale.

Il comprend également un chapitre relatif aux cadres institutionnel et juridique des plages, avec un guide des interventions face aux comportements dangereux ou nuisibles.

ÉQUIPEMENT DES PLAGES EN MOBILIER AMOVIBLE

Pour concilier attentes des estivants et protection des plages, la Fondation encourage les partenaires à mettre en place des équipements légers et amovibles qui s'intègrent à l'environnement. En 2016, 20 plages sur 89 ont été complètement équipées en équipements amovibles.

ÉLABORATION DES PLANS D'UTILISATION ET GESTION DES PLAGES (PUGP)

La Direction des Ports et du Domaine Public maritime accompagne le programme «Plages Propres» par l'élaboration des Plans d'Utilisation et de Gestion des Plages (PUGP). 24 plages disposaient d'un PUGP à fin 2015 et 39 étaient en cours de réalisation en 2016, soit un total de 63. Rappelons que depuis 2015, et conformément à la nouvelle convention de partenariat «Plages Propres», les plans

d'utilisations et de gestion des plages sont un outil obligatoire pour chaque plage.

BLOCS SANITAIRES, CENTRES DE PREMIERS SOINS ET CENTRES DE PROTECTION CIVILE

Les plages du programme «Plages Propres» étaient largement aménagées et équipées en 2016 :

- 738 douches dont 36 pour personnes à besoins spécifiques
- 690 toilettes, dont 55 pour personnes à besoins spécifiques
- 60 postes de premiers soins sur la plage
- 129 points d'accessibilité.

SÉCURITÉ

BALISAGE

Le programme de Balisage mené par Direction des ports et du domaine public maritime, du Ministère de l'Équipement, du Transport et de la logistique, a permis d'équiper 73 plages en 2016, soit 10 de plus qu'en 2015. Le choix de ces plages se fait dans le cadre de concertation entre les membres du comité national «Plages Propres».

SÉCURITÉ DES BAIGNEURS

La Direction Générale de la Protection civile a mobilisé pour cette édition des moyens humains et matériels importants : 92 postes de protection civile sur les plages, 207 professionnels de la protection civile mobilisés sur les plages, 2193 nageurs sauveteurs recrutés par la Direction de la

92

Postes de protection civile sur les plages

2193

nageurs sauveteurs recrutés par la Direction de la Protection civile

2104

nageurs sauveteurs formés par l'ANAPEC en matière de communication et gestion de stress, dont 100 maîtres-nageurs professionnels

Protection civile, 2104 nageurs sauveteurs formés par l'ANAPEC en matière de communication et gestion de stress, dont 100 maîtres-nageurs professionnels, 43 ambulances, 1369 bouées de sauvetage, 272 gilets de sauvetage, 1188 paires de palmes, 86 planches, 22 mégaphones, 239 miradors, 71 jumelles, 456 parasols, 23 Jet-Skis, 61 Zodiacs, 6 quads.

COUVERTURE SANITAIRE

60 plages disposaient de centres de premiers soins de proximité. 70 % d'entre eux sont gérés par plus de 356 cadres médicaux (médecins et infirmiers). Le reste des centres est géré par le croissant rouge marocain, ou bien sont des antennes médicales privées mises en place par les partenaires économiques.

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉLABORATION D'UN RECUEIL DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE :

La sensibilisation et l'éducation sont un élément central des programmes «Plages Propres et Pavillon Bleu». La Fondation et l'ensemble de ces partenaires ont mené de très nombreuses actions en ce sens sur les plages, convaincus qu'elles sont la base du succès à long terme.

Un recueil de bonnes pratiques en matière de sensibilisation et d'éducation au développement durable a été élaboré par la Fondation en 2016, afin que les autres plages puissent s'en inspirer, et travaillent de concert à l'intégration par les estivants

Plages Propres



d'un comportement respectueux de l'environnement.

Cet outil est destiné aux institutionnels Marocains et aux acteurs locaux (municipalités, associations, partenaires économiques) et leur propose des idées d'activités d'éducation, de communication et de sensibilisation à l'environnement qui s'inspirent des pratiques en cours au Maroc et à l'étranger.

Il englobe 60 fiches d'activités menées sur la plage et le littoral au Maroc et à l'étranger. 43 % de ces fiches correspondent à de bonnes pratiques locales.

MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE :

36 plages ont mis en place un village de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, s'appuyant sur des associations locales ou des agences spécialisées. Ces activités de sensibilisation très variées permettent aux jeunes estivants de bénéficier des différents ateliers mis à leur disposition :

- Atelier d'Éducation et de Sensibilisation ;
- Ateliers de recyclage artistique et scientifique ;
- Radio-plage, multimédia, et bibliothèque ;
- Tournois sportifs et aires de jeux ;
- Visites à des espaces naturels sensibles ;

Plus de 100 associations locales ont participé et cette sensibilisation et animation sur les plages.

PARTICIPATION DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DU SCOUTISME MAROCAIN

La Fédération nationale du Scoutisme marocain (FNSM) a participé pour la 14^e année consécutive à l'opération « Plages Propres ». Elle a mené des actions de sensibilisation, d'éducation à l'environnement et d'animation sur six plages du programme (Saidia, Tanger, Agadir, Ain Diab, El Haouzia, El Oualidia). La participation de la FNSM à l'opération Plages Propres 2016 a été parrainée par le Groupe Holmarcom, Maroc Telecom, Royal Air Maroc, l'ONEE et la Fondation Banque populaire.

7200 scouts et guides ont participé à cette campagne, 15 500 engagements ont été signés en faveur du respect de la plage et de son environnement, et 84 000 estivants dont 6000 enfants sensibilisés à l'environnement.

CONTRÔLES ET INSPECTIONS DES PLAGES

Les 89 plages du programme « Plages propres » ont fait l'objet de visites inopinées du comité national des Plages propres pendant les mois de juillet, août et septembre 2016. Des fiches techniques dressent pour chacune de ces visites un état des lieux des plages sur une large batterie de critères.

Les associations SPANA, AESVT section Mohammédia, Association pour l'Éducation et la Culture section Essaouira, Association des Protecteurs de l'Environnement de Safi ont inspecté 19 plages sur les 89 du programme.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La Fondation a salué l'effort volontaire et soutenu de ses partenaires (entreprises publiques et privées) qui se sont engagés dans l'opération « Plages Propres ». Une amélioration notable en matière de nettoyage et de gestion des plages a été constatée pour cette édition.

Le comité national « Plages Propres » a constaté les éléments d'améliorations suivant :

INFRASTRUCTURES ET AMÉNAGEMENT :

- Des plages ne possèdent pas d'accès aménagés et sécurisés, notamment pour les personnes à besoins spécifiques. Pour certaines plages, l'agencement des caillebotis, quand ils existent, n'est pas aux normes.
- Sur certaines plages, les locaux destinés aux services d'urgence (Protection civile, Forces de l'ordre, Centre de soins...) ne sont pas dans un état approprié.
- Les panneaux de signalisation indiquant l'accès à certaines plages manquent.
- Des centres de premiers sont fermés par manque de personnel médical et paramédical.

GESTION

- Les activités sportives se déroulent au milieu des estivants, de même que les activités nautiques dans les zones de baignade ;
- La répartition des poubelles et des

Sauvegarde du littoral

Plages Propres

corbeilles n'est pas toujours judicieuse. Elle ne tient pas compte de la largeur de la plage;

- Le personnel affecté au nettoyage de la plage n'est pas toujours suffisant;
- La programmation du nettoyage et de la collecte n'est pas toujours adéquate;
- L'occupation de la surface utile de la plage (près du rivage) par les loueurs de parasols et de chaises pose problème.

SÉCURITÉ ET COUVERTURE SANITAIRE

- Le nombre de miradors est insuffisant sur certaines plages.
- La présence des drapeaux sur l'état de la mer n'est pas généralisée.
- La pratique d'activités sportives et nautiques a lieu au milieu des estivants.

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

- L'affichage du programme des activités de Sensibilisation et d'Éducation au Développement durable et des résultats de la qualité des eaux de baignade n'est pas généralisé.
- Compte tenu de ces observations, le comité national «Plages Propres» suggère de :
- Inciter les communes et les partenaires à prévoir des accès aménagés pour les personnes à besoins spécifiques et veiller à leur bonne gestion.
- Veiller au strict respect de l'interdiction de l'exercice des activités sportives et nautiques au milieu des estivants, de la circulation des animaux, des motocyclettes et autres engins sur les plages.
- Les communes littorales doivent élaborer un cahier des charges relatif à la concession de l'espace littoral (plage) conformément

aux normes de qualité, de propreté et d'hygiène du label «Pavillon Bleu»;

- Activer la mise en œuvre des PUGPs élaborés.
- Organiser les activités de location de parasol sur les plages.
- Renforcer la surveillance et les contrôles liés à l'activité nautique, et veiller au respect du balisage.
- Interdire les activités de location et de pratique de jet ski sur les plages publiques.
- Réactiver auprès des wilayas et préfectures, le sous-comité d'hygiène et de sécurité instauré par le guide santé, hygiène, sécurité et accessibilité élaboré par la Fondation.
- Renforcer le mécanisme d'affichage des résultats de la qualité des eaux de baignade.

Trophées Lalla Hasnaa Littoral Durable



Skhirate, 6 mars 2017 :
SAR la Princesse Lalla Hasnaa préside la cérémonie de remise des « Trophées Lalla Hasnaa Littoral Durable » au titre de la deuxième édition

Les «Trophées Lalla Hasnaa Plages Propres» sont devenus depuis 2014, les «Trophées Lalla Hasnaa Littoral Durable». Cette nouvelle définition, plus large, permet de récompenser et soutenir l'ensemble des actions menées pour la protection du littoral. La deuxième édition a été lancée cette année, pour reconnaître les meilleures pratiques

menées sur le littoral.

Les Trophées s'intéressent à la gestion, la préservation et la sauvegarde de l'ensemble du littoral national, valorisent les bonnes pratiques et encouragent les comportements socialement et écologiquement responsables.

Sauvegarde du littoral

Baie d'Oued Eddahab (Dakhla)



Le 12 mai 2016, le comité de pilotage du projet s'est réuni pour faire le point sur l'état d'avancement des actions du programme de la Baie d'Oued Ed-Dahab.

Une convention de partenariat a été signée entre la Fondation Mohammed VI, la Wilaya de la région Dakhla-Oued Eddahab, la Direction Générale des Collectivités locales et la Commune de Dakhla, pour la réhabilitation du jardin Hay Rahma à Dakhla et la sauvegarde du patrimoine naturel de la Région.

Le développement des programmes de la Fondation dans la région ont permis à deux plages d'obtenir le label pavillon bleu (Moussafrir et Oum Labouir), à un établissement touristique d'obtenir le label Clef verte, et à six Éco-Écoles le Pavillon Vert et une le certificat de Bronze. Enfin, la photographie des élèves du lycée Hassan II d'Oued Eddahab a remporté le prix du Contraste avec son image « Nos plages entre le bleu de la vie et celui de la mort. »

Lagune de Marchica (Nador)

Le comité de pilotage du projet s'est réuni le 14 avril 2016 pour faire le point sur un projet arrivé presque à son terme.

Du 26 au 30 avril 2016, une mission d'experts a été menée à Marchica, pour examiner les modalités de mise en œuvre du plan de gestion durable de la lagune. Celui-ci vise à organiser la gestion du site, préserver les milieux naturels, améliorer l'accueil du public, sensibiliser les usagers, et développer les savoir-faire traditionnels.

En octobre, des échanges d'expériences et d'expertise ont eu lieu autour de la Lagune de Marchica : suivi des Biohut, implantation des récifs artificiels, suivi de la qualité des eaux de la Lagune à l'aide

de nouvelles technologies (échantillonneurs et capteurs passifs) et renforcement des capacités des acteurs locaux impliqués dans la gestion du littoral.

La Fondation développe ses programmes de sensibilisation et d'éducation autour de la lagune :

6 Éco-Écoles ont été labellisées Pavillon Vert en 2016, et l'école Ibn Al Ass a reçu les félicitations du jury. Le reportage « Une feuille égarée, un arbre perdu », des élèves du Lycée Hassan Ibn Thabet à Nador a reçu le Prix de l'éveil au niveau national et le 3ème Prix du Jury international, pour les 19-21 ans.

Réserve de Biosphère Intercontinentale en Méditerranée (RBIM)

Le comité de pilotage du projet s'est réuni le 13 mai pour faire le bilan des réalisations de la RBIM : celles des signataires de la convention pour le développement durable des zones côtières de la RBIM, signée le 10 février 2009, le bilan des projets environnementaux (assainissement liquide et gestion contrôlée des déchets), de la gestion durable des Plantes aromatiques et médicinales. Un plan

d'action et avec ses modalités de mise en œuvre a été proposé.

Un cédérom interactif a été réalisé à l'intention des élèves, présentant des connaissances sur la nature sur le site de la RBIM, les services qu'elle rend, et le rôle de la diversité des espèces dans les écosystèmes dont nous dépendons.

Pavillon Bleu



22 plages ont arboré le Pavillon bleu pour la saison d'été 2016. Elles offrent aux estivants des plages aux meilleurs standards internationaux.



22

plages ont arboré le Pavillon bleu



Vers la Labélisation « Pavillon Bleu » des ports et marinas

Le label « Pavillon Bleu a connu le même succès que le programme Plages Propres. Décerné pour la première fois à deux sites en 2005, il a flotté sur 22 plages ou portions de plages en 2016.

Après dix ans d'expérience de gestion de ce label, la Fondation a décidé en 2014 de l'élargir aux marinas et ports de plaisance. Ceux-ci doivent répondre à des critères stricts dans quatre catégories : la qualité de l'eau, la gestion environnementale, l'éducation et l'information environnementales, les règles de santé et de sécurité.

Dans une marina ou un port de plaisance labellisé "Pavillon Bleu", la protection de l'environnement et du milieu marin contre toutes sortes de pollution est une priorité. Les plaisanciers y disposent d'aires de carénages sans rejets dans le milieu naturel, de systèmes de récupération des eaux usées de leurs bateaux, et aussi de zones de récupération des déchets spéciaux.

Pour élargir le label "Pavillon Bleu" aux marinas et ports de plaisance, la Fondation a suivi la procédure instaurée par la Fondation internationale pour l'Éducation à l'Environnement (FEE) qui gère ce label dans le monde. Elle a mené un processus en trois temps :

En juin 2014, une première **réunion d'information des gestionnaires des marinas** sur le label "Pavillon bleu" et de manifestation d'intérêt à cette labélisation a été organisée par la Fondation. Au cours de cette réunion, les gestionnaires des marinas ont manifesté leur adhésion à ce processus de labélisation

qui présente une opportunité de mise en œuvre d'une politique environnementale et un atout pour l'amélioration de l'attractivité de différents sites.

Du 20 au 27 avril 2015, la Fondation, accompagnée d'un expert en marinas et ports de plaisance "Pavillon Bleu", mandaté par l'Association espagnole ADEAC – FEE Espagne, a organisé une **visite d'étude dans quatre marinas du Royaume**, celles du Bouregreg, de Saïdia, de Marchica et d'Agadir. Cette visite d'étude avait pour objectif d'établir l'état de conformité de ces sites aux critères de labélisation "Pavillon Bleu", et de dégager les actions à mettre en œuvre pour s'y conformer. Une opération pilote de labélisation a été lancée en 2016.

Du 4 au 7 avril 2016, une **mission de benchmark** a été organisée pour les responsables des Marinas de Bouregreg, Marchica et Saïdia par la Fondation, toujours en collaboration avec l'Association espagnole ADEAC-FEE Espagne. Elle a visité sept marinas et ports de plaisance du sud de l'Espagne labellisés "Pavillon Bleu" pour s'informer des actions mises en place pour se conformer aux critères du label "Pavillon bleu". Un grand intérêt a été accordé à la gestion des déchets dangereux (liquide et solides) : tri, stockage, évacuation et traitement. À la fin de ces visites, un rapport-guide de labélisation des marinas et ports de plaisance a été élaboré.



80

établissements ont obtenu le label international Clef Verte

52

établissements ont fait un renouvellement

CAMPAGNE ANNUELLE DE SENSIBILISATION ET DE LABELLISATION À CLEF VERTE

164 établissements d'hébergement touristique se sont inscrits sur la plateforme d'adhésion au label pour entamer une démarche de gestion environnementale : 55 % sont des hôtels ou des établissements similaires et 45 % sont des petites structures (maisons d'hôtes, auberges, gîtes, et fermes d'hôtes...).

80 établissements ont obtenu le label international Clef Verte pour l'adhésion 2016. Pour 52 d'entre eux, il s'agissait d'un renouvellement. Les 28 autres étaient de nouveaux lauréats dont 14 pour la seule ville de Marrakech, où l'influence de la COP22 était palpable.

Ces établissements comprennent 36 hôtels (dont 8 de luxe et neuf 5*), 4 clubs hôtel, deux résidences touristiques et 38 petites structures dont 20 maisons d'hôtes et 10 fermes d'hôtes.

64 établissements ont initié des actions de mise à niveau environnementale (mise en place d'équipements techniques en lien avec les économies d'eau et d'énergie, la gestion des déchets, l'approvisionnement local ou le développement d'actions sociales).

CLEF VERTE INTÈGRE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ÉTABLISSEMENTS

Le référentiel de critères Clef Verte s'est enrichi de critères sociaux et de critères relatifs à la RSE. Ce renforcement répond aux préoccupations de la Fondation en matière d'éducation à l'environnement et de développement de la RSE des entreprises et de la FEE. Il se comprend également par la volonté de faire reconnaître le label Clef Verte par le Global Sustainable Tourism Council, référence mondiale en matière de tourisme responsable.

Ces critères portent sur l'approche genre, l'accessibilité des personnes à besoins spécifiques, le développement local, la promotion des produits locaux, le respect et la préservation de la biodiversité et du patrimoine.

Ces critères seront obligatoires à partir de l'Édition 2017 et un manuel d'aide à la mise en œuvre sera élaboré.

Qualit'air

La cérémonie de signature du Pacte Qualit'air à Skhirate en février 2016 a été le point de départ d'une année riche en réalisations pour ce programme phare de la Fondation



ENTREPRISES

Le pacte Qualit'air a été signé entre la Fondation, la CGEM et 21 entreprises affiliées à la CGEM à Rabat, Casablanca et Tanger : La Voie express, le Groupe Papier Carton (GPC), l'Association Professionnelle des Cimentiers (APC), la CTM, Afrika Gaz, Oulmès, Managem, la Fédération nationale du Transport touristique, la Société Nationale de Transports et Logistiques, Diana Holding, Abantic, M.T.T. Fahrzeugtechnik, BCSS Industrie, Polydesign Systems S. A.R.L., Souriau Maroc, Énergie électrique de Tahaddart, OCP-Jorf Lasfar, Orobrique, SAPST, Lydec, Cosumar.

En juillet, une formation a été dispensée pour les cadres HSE des entreprises signataires. À fin 2016, cinq entreprises avaient déjà réalisé leur bilan GES et mis en place un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre : SNTL, Lydec, SAPST, APC, Oulmès).

TERRITOIRES

Le programme Qualit'air est également déployé pour les territoires. Un partenariat avec la DGCL a été noué pour la période 2013-2016 pour accompagner trois territoires pilotes dans la réalisation de leurs plans climat (Marrakech-Safi, Rabat-Salé-Kenitra, Souss-Massa). Elle a été prolongée en avril jusqu'à 2020 et élargie à la sensibilisation des jeunes et du grand public. La nouvelle convention concerne désormais 12 régions.

Le comité de suivi est constitué, outre la Fondation, du Ministère chargé de l'Environnement, de l'AMEE, d'IMANOR, de la CGEM-CMPP, Managem, OCP, de l'ADEME, la DGCL, des Wilayas et mairies des régions pilotes.

En octobre, une étude de six mois a été lancée sur Marrakech pour la réalisation du bilan carbone de la préfecture et plan Climat y afférent [Transport, Énergie Déchets, Agriculture, etc.].

Une mission de «Diagnostic et pistes d'amélioration» a été réalisée en octobre 2016 sur les modalités de la gestion du réseau de surveillance de la qualité de l'air au Maroc et sa déclinaison territoriale. Cette étude permettra de procéder, dans une deuxième phase, au montage du schéma national de gouvernance de la qualité de l'air.

Ce montage sera réalisé à titre pilote sur la région de Marrakech-Safi. Un protocole d'accord a été mis en place par les partenaires du programme (la DGCL, la Direction de la Météorologie nationale, le ministère délégué chargé de l'Environnement).

Un projet de motocyclette électrique a été lancé avec le PNUE et l'AMEE, et une étude de marché est en cours pour diagnostiquer l'état du parc de motocyclettes à Marrakech.



COP22

En novembre 2016, la Fondation a apporté son appui au calcul de l'empreinte carbone de la COP 22, estimée à 6407 Tonnes eq CO₂, et a proposé aux participants de compenser leurs émissions sur des bornes dédiées sur le site de la COP22 et à l'aéroport de Marrakech.



ÉTUDE ÉCOÉPIDÉMIOLOGIQUE

Après la publication des résultats de l'étude éco épidémiologique sur le grand Casablanca en 2016, la Fondation a travaillé à déployer une plateforme concrète en termes de sensibilisation et de gouvernance.

Le secteur de la santé, privé comme public, a été sollicité pour mettre en place un système de monitoring des effets de la pollution sur la santé pour Casablanca.

La cérémonie Qualit'air tenue en février 2016 a permis de restituer les résultats de l'étude et mettre en place une convention-cadre pour déployer le 1er dispositif éco épidémiologique au Maroc.

Enfin, l'observatoire régional de santé de Casablanca a été identifié comme futur relais de gestion du dispositif de surveillance épidémiologique. Il est en cours de mise à niveau par la sensibilisation, la formation de

son personnel et la mise à disposition d'un outil de surveillance écoépidémiologique pour Casablanca.

SUIVI EN 2017

Entreprises et territoires seront accompagnés en 2017 pour la mise en place de l'outil GES. La Fondation travaillera à mettre en place une gouvernance nationale, une base de données centralisée, une labélisation et un référentiel national. Elle s'attachera à faire émerger un pôle de compétences pour la formation des cadres et des acteurs locaux à l'usage de l'outil GES.

Sauvegarde et Développement de la Palmeraie de Marrakech

Programme de Sauvegarde et de Développement de la Palmeraie de Marrakech est entré dans sa neuvième année. La Fondation travaille à consolider les plantations, notamment par l'irrigation, et à inclure les populations locales dans le travail de sauvegarde et de développement.



PLANTATIONS ET IRRIGATION

Après la signature d'une convention de partenariat en juin 2015 avec la RADEEMA, le projet d'irrigation des palmiers par les eaux retraitées de la station d'épuration de Marrakech a effectivement démarré. Il est réalisé en deux tranches. La première d'une durée de cinq ans concerne 570 hectares répartis entre la partie ouest de l'Oulja et le secteur Abiad. Il permettra l'arrosage de 200 000 palmiers, jeunes et adultes. Les travaux d'acheminement des eaux traitées vers la palmeraie et la construction d'un bassin de stockage ont été lancés en 2015 par la RADEEMA. À fin 2016, les travaux d'acheminement des eaux vers la palmeraie nord-ouest étaient réalisés à 82 %. En revanche, ceux de la palmeraie nord-est étaient en attente de levée de la contrainte foncière.

SENSIBILISATION ET RESPONSABILITÉ

La protection de la Palmeraie est une responsabilité partagée. La Fondation travaille à sensibiliser l'ensemble des parties prenantes pour susciter une prise de conscience et de responsabilité. Plusieurs programmes et actions ont été développés en ce sens :

La sensibilisation des écoliers avec Éco-Écoles : huit écoles de la palmeraie ont adhéré dans le programme. En 2016 : l'Éco-École Oum El Fadel a décroché le label international Pavillon vert.

Clef verte : 20 établissements ont été labellisés Clef verte à Marrakech en 2016, dont 4 dans le circuit de la Palmeraie à savoir Ibis Palmeraie, Hôtel du Glof et Hapimag et club Med.

INCLUSION DE LA POPULATION LOCALE ET DU TISSU ASSOCIATIF

L'inclusion de la population locale de la palmeraie aux objectifs de développement est une condition nécessaire à la réussite du projet de sauvegarde de la Palmeraie. Elle favorise sa résilience. Le projet d'inclusion promeut les petites activités agricoles durables au profit des populations qui les mettent en œuvre (génération de revenus) et au bénéfice du milieu naturel reconstitué (la Palmeraie).

L'étude de diagnostic sur le renforcement et développement des activités agricoles dans la palmeraie nord-ouest, réalisée en mars 2014, a montré la pertinence d'un projet pilote en agroécologie pour accompagner 50 familles d'exploitants agricoles, soit 25 % des exploitations recensées par l'étude. Cette phase pilote d'une durée de deux ans a démarré en avril 2015 sous la présidence du Wali de la région de Marrakech Safi. L'intervention se concentre dans la partie nord-ouest de la Palmeraie, qui demeure agricole. Elle renferme également le marais de l'Oulja en cours de classement en tant que Site d'Intérêt Biologique et Environnemental. Cette zone est aujourd'hui menacée au sud par l'urbanisation qui avance et au centre par les crues de l'oued qui entament les terrains en bordure.

Quatre axes d'intervention sont suivis pour atteindre les objectifs du projet :

- **Axe 1** : Sécurisation des activités agricoles.
- **Axe 2** : Intensification écologique et amélioration de l'écoulement des produits.
- **Axe 3** : Sensibilisation, information sur les enjeux du développement durable.
- **Axe transversal** : Capitalisation pour une extension à l'échelle de la Palmeraie nord-ouest.

Le projet a déjà permis d'accroître la productivité agricole en introduisant la fertilisation organique, par le passage de la monoculture à la polyculture et l'introduction d'une rotation des cultures. Cet appui a permis de générer 6205 dirhams de revenus additionnels moyens par exploitation pour la première saison de cultures.

Une convention de partenariat a été signée en 2016 entre la Fondation, l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique et Agrisud international (Fondation Norsys) pour l'accompagnement de neuf familles d'agriculteurs pour la mise en place d'un système de pompage solaire de l'eau des puits. La performance environnementale a été améliorée. Le référencement des puits est actuellement un facteur bloquant.

La diversification des canaux de commercialisation devrait permettre d'augmenter encore ces revenus. Deux agriculteurs ont été identifiés pour accéder au statut d'entrepreneur et un l'a déjà obtenu. Cette étape est un préalable à la commercialisation directe de produits agricoles (fruits et légumes) issus des exploitations agricoles du projet auprès des hôteliers et restaurants volontaires. Sept structures hôtelières ont été approchées pour absorber les produits.

Restauration des Parcs et Jardins historiques

Jardins exotiques de Bouknadel



Des panneaux indiquant les 13 entités vertes liées aux pays visités par le Fondateur ont été actualisés et remis en place selon la conception du fondateur.

Le circuit pédagogique avec ses 5 bornes interactives sur les 5 thèmes importants dans la protection de l'environnement s'accompagne d'un programme éducatif annuel proposé aux groupes scolaires et adultes. Il se fonde sur des concours de photographie et de peinture, des cours de jardinage, des démonstrations de distillation des fleurs et plantes aromatiques et des activités interactives comme la chasse au trésor et les visites guidées par des animateurs.

La collection des oiseaux exotiques a vu la naissance de divers canards, de faisans dorés, de perruches inséparables, de colombes diamant et de diamants Mandarin. Les poissons rouges (Koi) ont donné lieu à une centaine d'éclosions.

L'ONCF a livré 800 traverses de rail en bois résistant pour renouveler les passerelles, les ponts et leurs piliers soumis à l'usure hydrique.

Un potager naturel pédagogique a été réalisé sur une parcelle dans la zone de multiplication. Il permet la culture bio de plantes potagères et aromatiques pour des objectifs éducatifs auprès des visiteurs. Un espace spécialement dédié au cours d'initiation au jardinage a été aménagé pour accueillir les groupes intéressés par cette thématique.

L'entretien des espaces verts (désherbage, plantation, arrosage et taille) et la propreté des lieux au niveau de l'accueil et des allées, sont effectués régulièrement par le personnel ouvrier renforcé par le recrutement des ouvriers saisonniers occasionnels.

Par ailleurs, l'aménagement du terrain d'extension mitoyen mis à la disposition de la Fondation par le Conseil préfectoral a été achevé par le Bureau d'étude. Le cabinet d'architecture sélectionné par la Fondation finalise les projets à y construire. Le lancement pour la construction est entamé en septembre 2016, avec les autorités compétentes chargées de délivrer les documents nécessaires audit chantier.

La dixième saison de gestion déléguée des jardins exotiques de Bouknadel s'est terminée avec des performances encourageantes.

La fréquentation s'est établie à 109 820 visiteurs, dont 19 342 enfants, soit 254 écoles et 274 visites commentées au profit des groupes. Les visites payantes au vivarium et au musée contribuent à l'amélioration des recettes propres.

La gestion intégrée a suivi son cours habituel, avec l'entretien des infrastructures existantes (réseau d'irrigation, réseau d'éclairage, les ponts et les passerelles), l'entretien des édifices, des huttes, de la pagode, des circuits de visite, de la volière et du vivarium, conformément au cahier des prescriptions fixées pour la conservation et le développement de la mission des jardins.

La Fontaine andalouse ainsi que les pompes immergées du puits et leurs accessoires de filtration d'eau ont été remis en état suite à des altérations dues au calcaire élevé dans l'eau de pompage.

Réhabilitation et Valorisation de Ghabat Chbab à Marrakech

Le partenariat signé par la Fondation avec la Wilaya de Marrakech – Safi, les Domaines de l'État, la DGCL et le Conseil de la ville pour la période 2014-2016 a fixé le cadre du projet et l'a été scindé en deux composantes : l'aménagement d'une bande active sur l'esplanade Moulay Hassan par la ville de Marrakech, et la réhabilitation et l'aménagement de l'oliveraie par la Fondation.

Cette réhabilitation s'articule autour de trois grands volets :

- La réhabilitation des plantations d'oliviers existantes,
- La réorganisation des activités

pédagogiques sur l'espace dit Nezha (15 000 m²) et des activités sportives et ludiques (cross country, etc.)

- La mise en place d'actions pédagogiques innovantes par la Fondation : reconstitution des écosystèmes du Maroc, parcours pédagogiques avec des haltes et des panneaux d'information et de sensibilisation.

Deux consultations restreintes ont été lancées. La première en mars 2016 a porté sur la réhabilitation de trois puits et l'installation de systèmes de pompage solaire pour les besoins en eau d'arrosage des différents espaces, notamment ceux à

proximité de l'esplanade Moulay Hassan. Les travaux qui ont duré trois mois à partir de juillet ont été finalisés.

La seconde consultation lancée en août 2016 a porté sur la réhabilitation d'un parcours de cross existant. Le cahier de charges a été réalisé avec l'expertise de la fédération Royale d'Athlétisme. Les travaux seront lancés en janvier 2017.

En parallèle, la Fondation a lancé un concours d'idées auprès des étudiants de l'école Nationale d'architecture de Rabat pour la conception de mobilier respectueux de l'environnement sur les haltes pédagogiques programmées dans l'oliveraie.

Sites et Portails

La Fondation développe chaque année l'ergonomie et le contenu de ses sites Internet pour en faciliter la consultation.

Site institutionnel www.fm6e.org

Une revue globale du site institutionnel a été lancée en 2016 afin d'identifier les points d'amélioration, notamment l'intégration du calculateur CO2 et de l'outil GES dans la page d'accueil :

- Calculateur CO2 : <http://calculateurco2.org> : Une interface moderne, fluide et ergonomique du calculateur CO2 permet désormais aux internautes de le consulter

sur leur ordinateur ou leur téléphone.

- Outil Bilan GES : bilanges.org : L'outil Bilan GES pour les entreprises a été mis en ligne.

Actualité oblige, le site institutionnel de la Fondation a intégré un espace dédié à l'ensemble de sa participation à la COP 22. Les stands de la Zone bleue et de la Zone verte étaient présentés, ainsi que

les différentes expositions réalisées par la Fondation lors de cet événement planétaire : Arsat Moulay Abdeslam, exposition JRE, travaux des Éco-Écoles, chemin pédagogique, exposition Green Citizen, borne avec le calculateur CO2 à l'aéroport Mohammed VI et borne avec les Jeux Boundif dans le train pour le Climat.

Portails



[WWW.ECOECOLES.MA](http://www.ecoecoles.ma)

Le jeu « Plante avec Boundif » conçu dans le cadre de la COP 22 a été mis en ligne. Il sensibilise les enfants sur les changements climatiques, au travers du rôle des forêts comme puits de carbone.



[WWW.JRE.MA](http://www.jre.ma)

La participation des JRE à la COP 22 a été mise en valeur avec des informations concernant la présentation de l'atelier préparatif et le forum JRE.



La Plateforme Énergie a été intégrée dans l'onglet Outils du portail Éco-Écoles.



EXPOSITION VIRTUELLE : « UN AUTRE REGARD SUR L'ENVIRONNEMENT »

L'exposition « un autre regard sur l'environnement » a été mise en ligne avec la présentation des photographies primées des JRE de 2003 à 2016.



[WWW.CLEFVERTE.MA](http://www.clefverte.ma)

Une mise à jour de la carte interactive des établissements labélisés a été effectuée après les résultats de l'édition de 2016.



[WWW.PLAGESPROPRES.MA](http://www.plagespropres.ma)

Le portail a été enrichi par la mise en ligne d'une brochure Pavillon bleu. Le recueil des bonnes pratiques a été mis à jour.



[WWW.JARDINEXOTIQUES.COM](http://www.jardinexotiques.com)

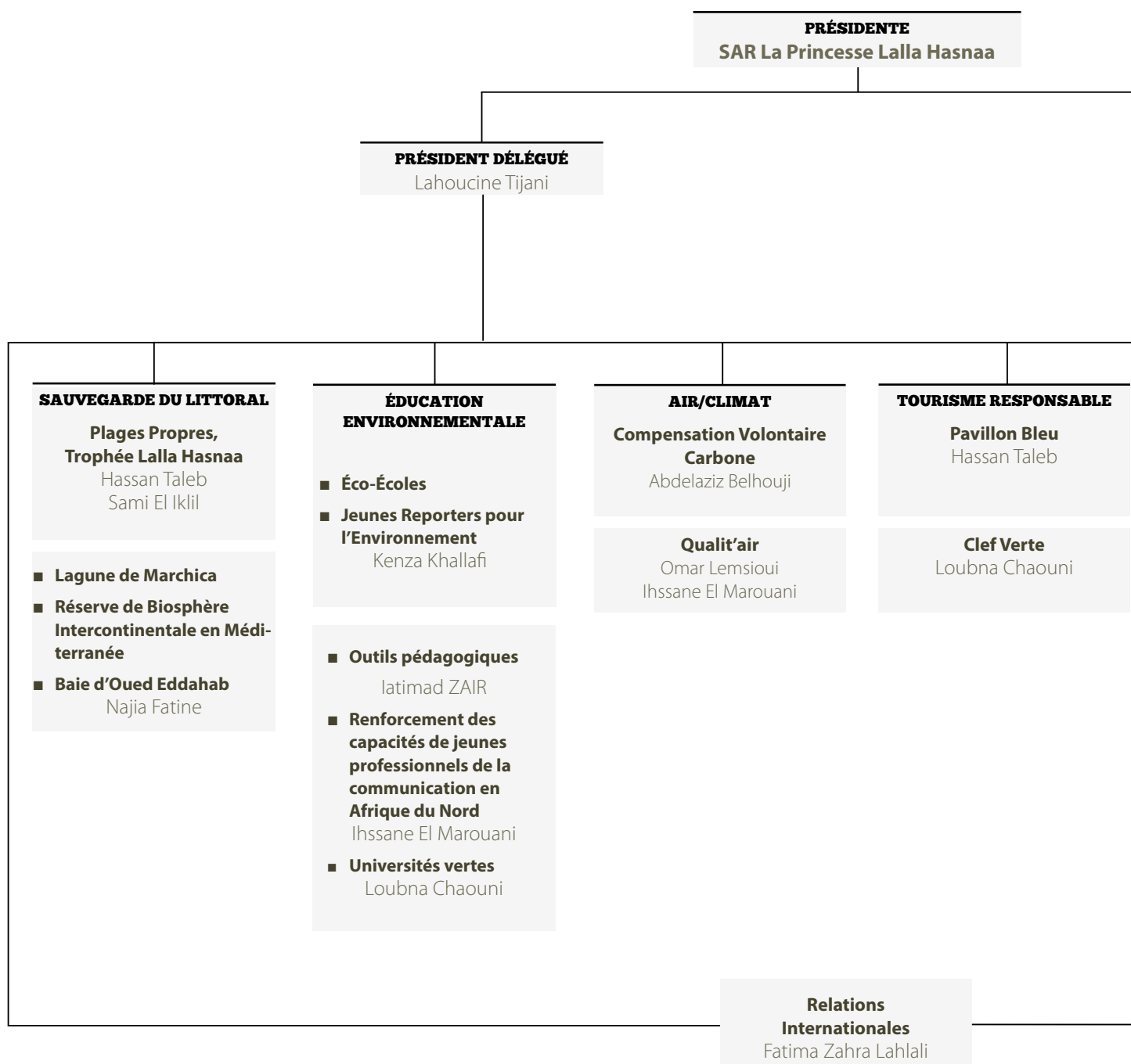
Les activités du programme éducatif annuel des jardins exotiques, accompagné de photos, ont été actualisées.

Annexes

Organigramme
Conseil d'administration
Partenaires

Organisation

Organigramme



SECRETARIE GÉNÉRALE

Nouzha Alaoui

PALMERAIES ET OASIS

Sauvegarde
et Développement de la
Palmeraie de Marrakech
Loubna Chaoui

**RESTAURATION DES PARCS
ET JARDINS HISTORIQUES**

Jardins exotiques
Brahim Haddane

Réhabilitation de Ghabat
Chbab
Loubna Chaoui

Réhabilitation du Jardin
Lahboul
Kamal Boushaba

FONCTIONS SUPPORT

Services
Administratif et Financier
Fatima-Zohra Benyaïch

Sites et portails Web
Mouna Belbekri

Organisation

Conseil d'administration



21 janvier 2016 : SAR La Princesse Lalla Hasnaa préside à Rabat, le Conseil d'Administration de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement.

PRÉSIDENTE

**Son Altesse Royale
La Princesse Lalla Hasnaa**

PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ

Lahoucine Tijani

SECÉTAIRE GÉNÉRALE

Nouzha Alaoui

MEMBRES FONDATEURS

CGEM
OCP
Royal Air Maroc
BMCE Bank
GPBM
Akwa Group
Maroc Telecom
Cooper Pharma
Shem's
Fondation ONA
ONEE
ANP
ONMT
BCP
Holmarcom
Samir Mohammédia
Association Professionnelle des Cimentiers du Maroc

MEMBRES PERMANENTS

Ministère de l'Énergie, des Mines de l'Eau
et de
l'Environnement
Direction Générale
des Collectivités Locales

Partenaires

- CGEM
- OCP
- ONEE
- Agence Nationale des Ports
- Royal Air Maroc
- BMCE Bank
- GPBM
- AKWA Group
- Maroc Telecom
- Cooper Pharma
- Maroclear
- Shem's
- Fondation ONA
- ONMT
- Banque Centrale Populaire
- Groupe HOLMARCOM
- Samir
- Association Professionnelle des Cimentiers du Maroc
- Direction Générale des Collectivités Locales
- Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
- Veolia Environnement
- Groupe JAMAI
- Agence Française de Développement
- Fonds Français pour l'Environnement Mondial
- CGI
- Caisse de Dépôt et de Gestion
- Fondation Banque populaire pour l'Éducation et la Culture
- ANAPEC
- Ministère de l'Éducation Nationale
- Agence pour la Promotion et le Développement Économique et Social de l'Oriental
- LYDEC
- Agence pour la Promotion et le Développement Économique et Social des préfectures et Provinces du Sud du Royaume
- MED Z
- Agence pour l'Aménagement de la vallée du Bouregreg
- Suez Environnement
- Agence Spéciale Tanger Méditerranée
- Al Omrane
- Nestlé Maroc
- Agence pour la Promotion et le Développement Économique et Social des préfectures et Provinces du Nord du Royaume
- PNUD
- PNUE
- Amendis-Tanger
- Amendis-Tétouan
- ONCF
- Crédit Agricole du Maroc
- Fondation pour l'Éducation à l'Environnement (FEE)
- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)
- Autoroutes du Maroc
- Barid Al Maghreb
- Ciments du Maroc
- Groupe MAMDA-MCMA
- ISESCO
- Fondation CDG
- Société de Développement de la Lagune de Marchica MED
- GIZ-Coopération allemande au Développement
- Groupe ADDOHA
- ONDA
- SNEP
- AMEE
- Fédération nationale de Scoutisme marocain
- Jorf Lasfar Energy Company (TAQA)
- Fondation AGNELLI
- Asment Témara
- Fondation BMCE Bank pour l'Éducation & l'Environnement
- Marsa Maroc
- Fondation Culture Islamique (FUNCI)
- Institut National de la Recherche Agronomique
- Imperial Tobacco Maroc
- REDAL
- Lafarge Maroc
- Fondation Prince Albert II de Monaco
- Groupement des Pétroliers du Maroc
- Haut-commissariat aux Eaux et forêts et à la lutte contre la Désertification
- Fondation FOURTOU
- Société Nationale de Radio diffusion et de Télévision
- Fédération Royale Marocaine de Yachting à Voile
- Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurances
- Institut National de Recherche Halieutique
- OFPPT
- SGMB
- Théolia
- Banque Islamique de Développement
- Union Internationale pour la Conservation de la Nature
- UNESCO
- Observatoire de la Palmeraie de Marrakech
- Association Nationale des Elus du Littoral
- Ambassade des Pays-Bas
- Secrétariat Permanent du WEEC
- Plan d'Action pour la Méditerranée
- Conservatoire du Littoral
- Agence espagnole de la Coopération Internationale
- Secrétariat de la Convention-Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques
- Mairie d'Elche
- Agrisud International
- Fondation Norsys
- MIOECSDE
- Citibank
- Fédération nationale de l'Industrie hôtelière
- CIH
- BMCI
- Attijariwafabank
- Holcim
- Institut Agronomique et vétérinaire Hassan II
- Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique
- RMA WATANYA
- Méditel
- Groupe Jamain Baco
- Vivo énergie Maroc
- Observatoire National des Droits de l'Enfant
- Prix « Green Apple »
- Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre
- Agence de l'eau RMC (Rhône Méditerranée Corse)
- RADEEMA
- Sony Ericsson
- Alcatel
- Société de Développement de Saïdia
- ECOSOC
- FAO
- Fondation ALSTOM



مؤسسة محمد السادس لحماية البيئة

FONDATION MOHAMMED VI
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
www.fm6e.org

Route de Zaers, Avenue Mohammed VI
Rue El Madani Ibn Houssaïni. B. P 5 679 Rabat - Maroc
Tél. : 05 37 65 88 44 - Fax : 05 37 65 55 31
E-mail : environnement@fm6e.org